LES Feuilles de BONSON



NUMERO 1 – SEPTEMBRE 2026

Edito



Chères Bonsonnoises, chers Bonsonnois, chers amis,

Le 15 mars dernier, vous avez renouvelé votre confiance à notre équipe avec **89,4 % des suffrages**, lors d'un scrutin qui a mobilisé **67,8 % des électeurs**. Le nouveau conseil municipal s'est installé quelques jours plus tard, le 20 mars.

Cette confiance nous honore. Elle nous engage surtout à poursuivre notre action avec sérieux, proximité et détermination, au service de Bonson et de tous ses habitants.

Six mois se sont écoulés depuis. Six mois seulement, mais déjà beaucoup de travail accompli, de projets engagés et, surtout, de beaux moments partagés.

Le parc des sports et de loisirs du hameau du Gabre a ouvert ses portes, la chapelle Saint-Hospice a retrouvé toute sa beauté et de nombreux dossiers ont avancé : voirie, sécurité, patrimoine, école, vie sociale…Dans le même temps, les fêtes, les associations et les bénévoles ont continué à faire vivre notre village et à créer ces moments de convivialité auxquels nous sommes tous attachés.

Car s'il y a une chose que ces premiers mois confirment, c'est que **rien ne se construit seul.**

Derrière chaque manifestation, chaque chantier, chaque projet et chaque service rendu, il y a des élus, des agents communaux, des associations, des bénévoles, des partenaires et des habitants qui s'investissent pour Bonson. À toutes et à tous, je veux adresser mes sincères remerciements.

Ces derniers mois ont également été marqués par une évolution de notre équipe municipale. Afin d'assurer la continuité de notre action, le conseil municipal a élu à l'unanimité **Michel Lozano**, premier adjoint, et **Dolores Pillard**, adjointe au maire. **Maud Canavesa** a également rejoint le conseil municipal.

Notre volonté reste la même : **préserver ce qui fait l'âme de Bonson tout en préparant son avenir.**

Bonson est un village du pays niçois, fier de ses racines, de ses chapelles, de son moulin, de ses oliviers, de son patrimoine et de ses traditions. Mais être fidèle à son histoire, c'est aussi savoir regarder devant soi. C'est tout le sens des projets que nous poursuivons au village comme au Gabre, à l'école des Amandiers, autour de l'Espace de Vie Sociale et dans chacun de nos quartiers.

À travers cette première édition des Feuilles de Bonson du nouveau mandat, nous avons souhaité partager avec vous les principaux rendez-vous de ces six premiers mois, mais aussi vous faire découvrir le travail mené, parfois moins visible, au quotidien.

Au fil de ces pages, vous retrouverez ce qui fait la richesse de notre commune : son patrimoine, ses projets, ses associations, ses habitants et cette convivialité si particulière qui fait de Bonson bien plus qu'un village : un lieu de vie auquel nous sommes profondément attachés.

Bonson avance, évolue et prépare demain, sans perdre son identité ni son âme.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne lecture.

Et vive Bonson !

Jean-Claude Martin
Maire de Bonson
Conseiller métropolitain Nice Côte d'Azur

Sommaire

Votre conseil municipal	**4**
Les finances	**5**
Bonson avance	**6**
Cadre de vie	**8**
Les temps forts	**12**
Sécurité	**16**
Grandir, apprendre	**18**
Vivre ensemble	**19**
Carnet de vie et agenda	**20**

Rédaction : Jean-Claude MARTIN, Didier FRAISSINET, Audrey GIACOBI
Conception et réalisation : Audrey GIACOBI
Crédits photo : Jean-Claude MARTIN, Corinne COTTA, Michel LOZANO
Impression : mairie de Bonson
Tirage : 300 exemplaires

Votre conseil municipal

UNE ÉQUIPE, DES RESPONSABILITÉS PARTAGÉES

Après les premiers mois du mandat, le Conseil municipal adapte son organisation afin d'assurer la continuité des projets engagés et de répartir les responsabilités entre les élus.

Jean-Claude MARTIN— Maire de Bonson

Le maire participe à l'ensemble des commissions afin d'assurer la coordination et le lien entre les différents domaines de l'action municipale.

TRAVAUX • APPELS D'OFFRES

Michel LOZANO — 1er adjoint, président
Audrey GIACOBI • Stéphane FRASCONI • Jean-Paul PITTOLA • Thierry FERRARI • Kevin POMMIER

FINANCES

Frédéric MARTINELLI— adjoint, président
Michel LOZANO • Audrey GIACOBI • Dolores PILLARD • Brigitte DAVID • Emeline SCHWARTZ • Arlette BALDUZZI • Stéphane FRASCONI

RÉSERVE COMMUNALE

Michel LOZANO — 1er adjoint, président
Frédéric MARTINELLI • Arlette BALDUZZI • Lesley FIDELE

COMMERCES

Audrey GIACOBI — adjointe, présidente
Frédéric MARTINELLI • Dolores PILLARD• Fabian DANHIEZ • Arlette BALDUZZI • Thierry FERRARI• Kevin POMMIER

FÊTES • ANIMATIONS • SPORTS

Dolores PILLARD — adjointe, présidente
Lesley FIDELE • Emeline SCHWARTZ • Thierry FERRARI• Arlette BALDUZZI• Maud CANAVESA

URBANISME

Michel LOZANO— 1er adjoint, président
Stéphane FRASCONI • Jean-Paul PITTOLA • Thierry FERRARI

AFFAIRES SCOLAIRES

Audrey GIACOBI — adjointe, présidente
Dolores PILLARD • Lesley FIDELE • Emeline SCHWARTZ• Thierry FERRARI • Arlette BALDUZZI • Kevin POMMIER • Maud CANAVESA

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Merci Florence

Au cours de l'été, Florence Carello a fait part, par courrier en date du 01 août 2026, de sa décision de démissionner de ses fonctions pour raisons personnelles. Sa démission a été acceptée par le préfet le 14 août 2026.

La municipalité tient à saluer chaleureusement son engagement et le travail accompli pendant plus de six années au service de Bonson.

Aux côtés du maire et de l'équipe municipale, Florence s'est investie avec sérieux, disponibilité et beaucoup de cœur dans de nombreux domaines de la vie communale. Elle s'est particulièrement engagée dans les actions sociales et familiales et a largement contribué à la création et au développement de l'Espace de Vie Sociale, devenu aujourd'hui un lieu important de rencontres et d'activités pour les familles bonsonnoises.

Très attachée au patrimoine de notre village, elle a également suivi plusieurs projets destinés à le préserver et à le mettre en valeur, parmi lesquels la récente restauration de la chapelle Saint-Hospice.

Le Conseil municipal lui adresse ses sincères remerciements pour ces années d'engagement, pour les projets qu'elle a portés et pour son investissement au service des Bonsonnoises et des Bonsonnois.

Les finances

Retrouver des marges de manœuvre pour préparer l'avenir

Préparer les projets de demain suppose d'abord de consolider nos finances aujourd'hui.

Partir d'un constat clair

La commune dispose aujourd'hui de marges d'autofinancement limitées. Cela signifie qu'une fois les dépenses nécessaires au fonctionnement quotidien assurées, notre capacité à financer de nouveaux investissements reste contrainte.

Réduire la dette pour retrouver des capacités

Une première action concrète a été menée cette année à l'occasion de la vente de l'ancien presbytère. Une partie du produit de cette vente a été consacrée au remboursement d'un emprunt de la commune. Ce choix permet de réduire notre endettement et d'améliorer notre capacité de désendettement.

En 2026, poursuivre ce qui devait l'être

Malgré cette nécessaire prudence, certains investissements inscrits au budget 2026 devaient être maintenus. Il s'agissait principalement de projets déjà engagés, pour lesquels la commune avait des dépenses à honorer, mais également d'opérations bénéficiant de subventions déjà obtenues qui auraient pu être perdues si les travaux n'avaient pas été réalisés dans les délais prévus.

Dépenser mieux et programmer davantage

Parallèlement, un travail est engagé sur les dépenses courantes et les charges récurrentes de la commune afin d'identifier les économies possibles, sans remettre en cause la qualité des services apportés aux habitants. Pour les années à venir, les investissements seront davantage programmés et hiérarchisés : ce qui est indispensable, ce qui est prioritaire et ce qui peut attendre.

Aller chercher chaque euro de financement

Enfin, la recherche de subventions devient un préalable essentiel à nos projets. Département, Région, État, Métropole et autres partenaires seront systématiquement sollicités chaque fois qu'un dispositif pourra accompagner nos investissements.

Réduire notre dette, maîtriser nos dépenses, préserver les subventions obtenues et mieux programmer nos investissements : c'est ainsi que nous souhaitons progressivement retrouver des marges de manœuvre pour continuer à faire avancer Bonson.

Budget 2026	Dépenses prévues au budget 2026	Réalisées au 30/09/2026	Recettes prévues au budget 2026	Réalisées au 30/09/2026
Fonctionnement	1 102 152 €	70 %	1 102 152 €	80 %
Investissement	867 042 €	46 %	912 829 €	50 %

Bonson avance

LE GABRE : UN NOUVEL ESPACE POUR TOUS



Le 12 avril dernier, le hameau du Gabre était à l'honneur avec l'inauguration de son nouveau parc des sports et de loisirs, un lieu imaginé pour favoriser les rencontres, les activités et les moments partagés entre toutes les générations.
Pensé comme un véritable espace de vie, le parc propose désormais un terrain multisports, un jardin d'enfants, une aire de pique-nique, une pergola, une fontaine et une placette conviviale, reliés par différents cheminements.
Ce nouvel équipement a été financé à 60 % par le Conseil départemental des Alpes-Maritimes, à 20 % par la Région Sud.

L'inauguration s'est déroulée en présence de Charles-Ange Ginésy, président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes, ainsi que de nombreux élus et représentants des communes voisines venus partager ce moment avec les habitants.
Au-delà des équipements réalisés, ce nouvel espace traduit une volonté : faire du Gabre un lieu toujours plus vivant, convivial et intergénérationnel, où petits et grands peuvent se retrouver.



375 000 € HT investis

80 % de financements extérieurs

38 arbres plantés

Un espace pour toutes les générations

SAINT-HOSPICE : UN JOYAU DE NOTRE PATRIMOINE RESTAURÉ

Après plusieurs mois de travaux, la restauration de la chapelle Saint-Hospice s'est achevée cet été. Réceptionné le 29 juillet, ce chantier permet de préserver et de mettre en valeur l'un des édifices emblématiques du patrimoine bonsonnois.

Perchée au-dessus de la vallée et intimement liée à l'histoire de notre village, la chapelle Saint-Hospice fait partie de ces lieux auxquels les Bonsonnoises et les Bonsonnois sont profondément attachés. Sa restauration répond à une volonté forte de la commune : préserver notre patrimoine pour mieux le transmettre aux générations futures.

Les travaux ont bénéficié d'un important soutien de nos partenaires. Le Conseil départemental des Alpes-Maritimes a ainsi accompagné la commune à hauteur de 43 155 €, tandis que la Fondation du patrimoine a apporté une participation de 10 000 €. Le Crédit Agricole a également soutenu ce projet à hauteur de 7 000 €.

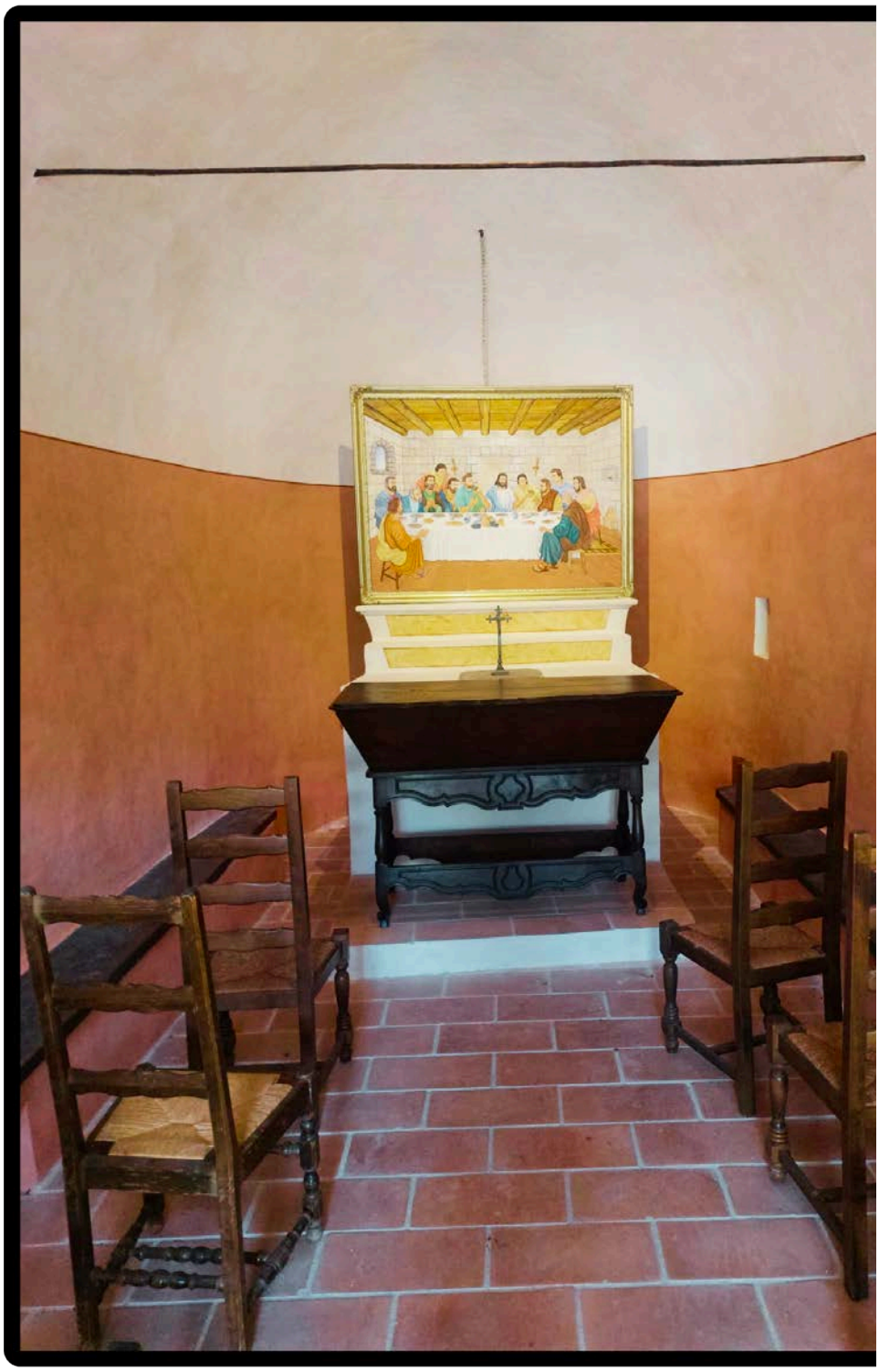

68 583 € HT investis

80 % de financements extérieurs

La chapelle Saint Hospice restaurée sera inaugurée le **dimanche 11 octobre**, à 11h30, à l'occasion de la Fête de la Saint Hospice.

Cadre de vie

LA METROPOLE NOUS ACCOMPAGNE

Réfection des voies, sécurisation, entretien : plusieurs interventions ont été réalisées ou engagées avec l'accompagnement de la Métropole Nice Côte d'Azur.

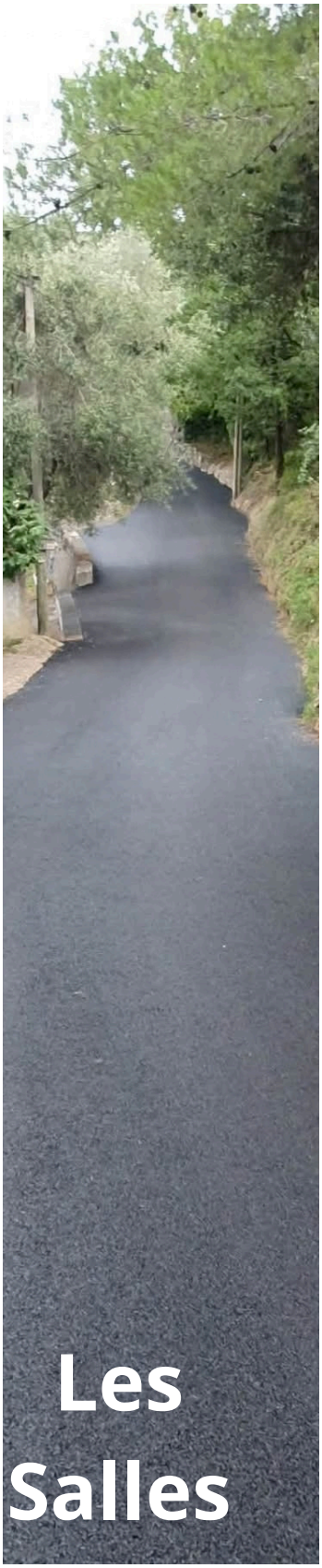

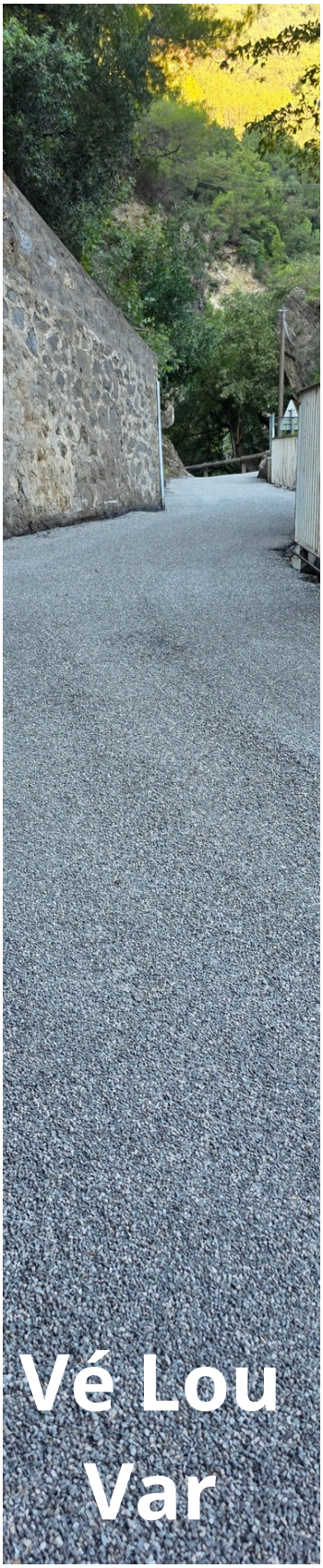





ENCOMBRANTS : STOP AUX INCIVILITÉS !

Que peut-on déposer aux encombrants ?

Sont acceptés : Mobilier de moins de 2 mètres (hors miroirs) • literie et matelas • tapis • poussettes • vélos sans batterie • petit électroménager • réfrigérateurs et congélateurs (hors réfrigérateurs américains) • gazinières • chauffe-eau • matériel informatique.
Les dépôts doivent impérativement être effectués aux emplacements et aux jours prévus pour la collecte.
Au village, les Salles, les Amandiers : Dépôt le mardi
Au Gabre : Dépôt le jeudi
Tout objet ou déchet ne relevant pas de cette collecte doit être apporté en déchetterie.

Une solution gratuite : les déchetteries métropolitaines

Les Bonsonnois ont accès aux 13 déchetteries de la Métropole Nice Côte d'Azur. L'accès est gratuit pour les habitants de la Métropole munis d'un badge, dans la limite de 2 tonnes par an et par foyer. Pour en bénéficier, il suffit de créer votre espace personnel en ligne **https://madechetterie.nicecotedazur.org/** et de demander votre badge. Une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois sont notamment nécessaires.





BONSON EST NOTRE COMMUNE À TOUS. GARDONS-LA PROPRE.

LA RÉSERVE COMMUNALE : DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Présente aux côtés de la municipalité lors des périodes à risques, la Réserve communale de sécurité civile joue un rôle précieux dans la prévention et la protection de notre village et de ses habitants.
En été, leur vigilance est particulièrement importante face au risque d'incendie et de feu de forêt. À l'automne, ce sont les épisodes de fortes pluies et les risques d'inondation qui nécessitent une attention particulière, notamment au hameau du Gabre.
Au-delà de ces périodes sensibles, la Réserve communale repose avant tout sur l'engagement citoyen, la solidarité et la connaissance de notre territoire.

Et si vous rejoigniez la Réserve communale ?
Afin de renforcer l'équipe actuelle, la commune souhaite accueillir de nouveaux bénévoles désireux de s'investir au service de Bonson.
Des réunions d'information seront prochainement organisées en mairie.
Vous souhaitez vous engager ou simplement en savoir plus ?
N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie. Chaque engagement compte pour contribuer, ensemble, à la sécurité de notre village.

L'OLIVAIE DE BONSON : UNE ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDER ?

Redonner vie à l'olivaie de Bonson : tel est le projet d'une dynamique collective associant habitants, propriétaires et commune. Les objectifs restent ceux qui ont toujours animé les Bonsonnois, entretien des oliviers, remise en état et culture des parcelles, protection contre l'incendie, auxquels s'ajoutent l'accès aux parcelles, la restauration des murs et la gestion de l'eau (irrigation, rétention, sources).

Une commission communale d'aménagement foncier sera par ailleurs constituée pour identifier les parcelles présentant un potentiel de remise en valeur agricole et accompagner leurs propriétaires.

Après un travail de synthèse visant à choisir la structure collective la mieux adaptée (association loi 1901, association foncière, syndicat…), une réunion publique se tiendra bientôt pour présenter le projet et recueillir les adhésions.

Nous devons continuer à préserver, entretenir et faire vivre ce patrimoine auquel les Bonsonnoises et les Bonsonnois sont profondément attachés.



LA SAISON DES OLIVES ARRIVE !

La saison oléicole approche ! Le moulin à huile de Bonson ouvrira ses portes à partir du 9 novembre pour accueillir la récolte 2026-2027 et perpétuer un savoir-faire profondément ancré dans l'histoire et l'identité de notre village.

Comme chaque année, les producteurs pourront apporter leurs olives au moulin afin de les faire triturer et de profiter de cet équipement qui contribue à faire vivre notre patrimoine oléicole.

Un moulin labellisé AOP

Le moulin bénéficie également de la labellisation AOP. Les producteurs souhaitant faire triturer leurs olives dans le cadre de cette démarche doivent impérativement le préciser au moulinier lors de la prise de rendez-vous, afin que les dispositions nécessaires puissent être prises.

Tarifs de trituration 2026-2027

Pour les administrés de Bonson

- Moins de 250 kg : 0,55 € / kg
- À partir de 250 kg : 0,50 € / kg

Pour les personnes extérieures à la commune

- Moins de 250 kg : 1 € / kg
- À partir de 250 kg : 0,95 € / kg

EN PRATIQUE

Ouverture : 9 novembre 2026

Prise de rendez-vous : Xavier 06 76 49 49 72

BONSON REJOINT LES SITES HISTORIQUES GRIMALDI DE MONACO

La commune rejoint le réseau des Sites historiques Grimaldi de Monaco, qui rassemble des collectivités françaises et italiennes partageant un lien historique avec la dynastie monégasque. Au-delà de sa dimension historique et symbolique, cette reconnaissance constitue donc une opportunité supplémentaire de faire rayonner Bonson et de renforcer son attractivité, tout en transmettant aux générations futures la richesse de son histoire.

Sites historiques Grimaldi de Monaco

LA MÉMOIRE DE BONSON S'ÉCRIT AVEC VOUS

Nos souvenirs, nos photographies, nos histoires de famille et les témoignages des anciens constituent une part précieuse du patrimoine de Bonson. Pour les préserver et les transmettre, un important travail de mémoire est aujourd'hui engagé dans notre village.
Mais cette histoire ne peut s'écrire sans celles et ceux qui l'ont vécue.
C'est pourquoi nous faisons appel à vous : vos souvenirs, vos anecdotes, vos récits, vos connaissances, mais aussi vos anciennes photographies, cartes postales, courriers, documents ou archives familiales peuvent contribuer à enrichir la mémoire collective de notre village.

VOUS AVEZ UN SOUVENIR À PARTAGER ?

Une photographie ancienne ?
Une histoire sur le village ou le Gabre ?
Un souvenir d'école, de fête ou de famille ?
Un document, une carte postale ou une anecdote ?
N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie. Nous viendrons également à votre rencontre.

SIX DE CŒUR

Le vendredi 21 août à 18 heures, le foyer rural a accueilli la présentation au public de l'ouvrage Six de cœur, écrit par Jean-Marie AUDOLI, Maire honoraire de Bonson.
À travers ce livre, l'auteur livre ses récits, souvenirs et réflexions sur Bonson, nourris par l'expérience de ses six mandats à la tête de la commune.





Cette présentation au foyer rural a été l'occasion d'un moment de rencontre et d'échanges autour de l'ouvrage, de l'histoire communale et des souvenirs partagés.

LES TEMPS FORTS





















Soirées estivales du



Conseil départemental



Fête de la Saint Benoit



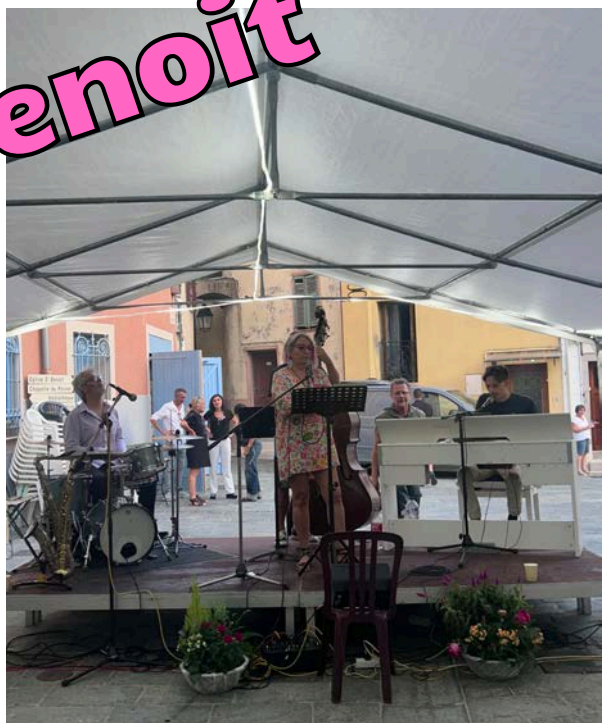













Vide-grenier



Exposition des artistes Bonsonnois





Fête du sport



UN GRAND MERCI À TOUTES ET À TOUS !

Les fêtes et les rendez-vous qui rythment la vie de Bonson ne pourraient exister sans l'engagement et la participation de tous.

Derrière chaque repas, chaque concours, chaque exposition ou chaque manifestation, il y a d'abord des bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie : ils préparent, installent, décorent, cuisinent, accueillent, servent, rangent… et sont souvent encore présents le lendemain pour tout remettre en ordre !

Nous souhaitons remercier chaleureusement le Comité des Fêtes présidé par Jordan Aguglion, les associations du village et du Gabre, l'Espace de Vie Sociale, les artistes, les bénévoles et les agents communaux qui contribuent, chacun à leur manière, à faire vivre notre commune.

Merci également aux Bonsonnoises et aux Bonsonnois qui répondent présents. Une fête n'existe véritablement que lorsqu'elle est partagée : votre présence, votre bonne humeur et votre fidélité font de ces rendez-vous de beaux moments de convivialité.

Enfin, nous n'oublions pas les riverains des lieux où se déroulent nos manifestations. Fêtes, musique, installation du matériel, circulation ou rangement peuvent parfois perturber leur quotidien. Nous les remercions sincèrement pour leur patience, leur compréhension et leur bienveillance.

Bénévoles, associations, habitants, riverains et agents :
merci à toutes et à tous de faire vivre Bonson !

UNE ÉTOILE POUR BONSON

Bonson a également obtenu sa première étoile au label national « Villes et Villages étoilés », une distinction qui récompense les actions engagées par la commune pour réduire la pollution lumineuse. Au-delà de la préservation du ciel nocturne, cette démarche contribue à protéger la biodiversité, à maîtriser les consommations d'énergie et les dépenses publiques, tout en améliorant la qualité du cadre de vie. Cette première étoile vient ainsi reconnaître les efforts déjà accomplis et encourage la commune à poursuivre sa démarche vers un éclairage public toujours plus sobre et respectueux de l'environnement.



VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Parce que la proximité et le dialogue font partie de la vie de notre village, les élus de Bonson vous reçoivent le samedi matin sur rendez-vous.

Une question concernant la commune ? Un problème à signaler ? Une suggestion, une idée ou un projet à partager ? Ces permanences sont l'occasion de rencontrer directement vos élus, d'échanger avec eux et d'aborder les sujets qui vous concernent au quotidien.

Selon la nature de votre demande, vous pourrez être orienté vers l'élu en charge du domaine concerné afin de faciliter les échanges et le suivi de votre dossier.

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Il vous suffit de contacter la mairie (04.93.08.58.39) afin de convenir d'un rendez-vous pour nous rencontrer un samedi matin.

Sécurité

Fortes pluies, risques d'inondation… quelques réflexes simples permettent de mieux se préparer.

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



METEO FRANCE VIGICRUES

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



Coupure d'électricité, de gaz, routes impraticables... **comment préparer son kit d'urgence 72h ?**

Lorsqu'une inondation majeure survient, **les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes.** Le kit 72h préparé à l'avance permet de rester chez soi dans l'attente des secours.

De quoi est composé le kit d'urgence 72h ?

- **Nourriture non périssable, ne nécessitant pas de cuisson et outils de base** (couteau multifonctions, ouvre-boîte..)
- **Eau potable en quantité** (6 litres par personne)
- **Médicaments**
- **Trousse de premiers secours**
- **Vêtements chauds et couverture de survie**
- **Radio à piles et lampe de poche** (avec pile de rechange)
- **Argent liquide** (les distributeurs pouvant ne pas fonctionner)
- **Photocopies des documents essentiels dans une pochette étanche** (carte d'identité, ordonnances...)
- **Doubles des clés** de la maison et de la voiture
- **Chargeur** de téléphone portable
- **Lunettes de vue** (paire de secours)
- **Jeux** pour occuper le temps

Placez votre kit dans un endroit facile d'accès !

Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.
En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner.

AYONS LES BONS RÉFLEXES
pluie-inondation.gouv.fr

METEO FRANCE VIGICRUES

Grandir, apprendre

UNE KERMESSE SPORTIVE... ET BEAUCOUP D'ÉMOTION



Le 26 juin dernier, l'école des Amandiers était en fête ! Enseignantes, personnel communal et équipes du SIVOM avaient préparé une belle kermesse placée sous le signe du sport. Mais cette soirée avait cette année une saveur toute particulière : elle marquait le départ à la retraite de **Véronique Conti**, notre ATSEM depuis plus de 25 ans. Rires, souvenirs, émotion et quelques larmes se sont ainsi mêlés pour rendre cette soirée inoubliable, pour Véronique comme pour les enfants, les familles et toutes celles et ceux qui ont travaillé à ses côtés.

Au nom de la commune, nous souhaitons lui adresser un immense merci pour toutes ces années consacrées aux enfants de Bonson, pour sa disponibilité et pour tous ces petits moments du quotidien qui laissent de grands souvenirs.



Bonne retraite Véronique, et surtout bonne route pour cette nouvelle aventure qui commence !

UNE NOUVELLE RENTRÉE AUX AMANDIERS



Le 1er septembre, les cartables ont repris le chemin de l'école des Amandiers ! Cette rentrée marque également l'arrivée d'une nouvelle ATSEM, **Claire**. Elle accompagne désormais les enfants au quotidien à l'école. Elle assure également, matin et soir, l'accompagnement des enfants entre le hameau du Gabre et le village.

Bienvenue à Claire dans ses nouvelles fonctions et très belle année scolaire à toute l'équipe des Amandiers et à nos 68 écoliers !

UN ÉTÉ FAÇON JEUX TÉLÉ AU CENTRE DE LOISIRS !

Du 6 juillet au 7 août, le centre de loisirs a accueilli les enfants pendant cinq semaines de vacances placées cette année sous le signe des célèbres jeux télévisés. Avec une moyenne d'une dizaine d'enfants accueillis chaque jour, l'été a été bien animé !

Au-delà de l'accueil de loisirs pendant les vacances, le SIVOM Val de Banquière accompagne les enfants et les familles tout au long de l'année, en assurant à Bonson les accueils périscolaires du matin, du midi et du soir, les mercredis ainsi que les accueils extrascolaires pendant les vacances.



Vivre ensemble

ESPACE DE VIE SOCIALE, UN LIEU DE VIE OUVERT À TOUS !

NOUVEL ATELIER LES MARDIS DE 17H30 À 19H30



Lieu de proximité, de rencontres et de partage, l'Espace de Vie Sociale est ouvert à tous les Bonsonnois : familles, adultes et seniors, sans adhésion. Tout au long de l'année, de nombreuses activités sont proposées : loisirs créatifs, peinture, sculpture, mosaïque, couture, cuisine, randonnée, jeux de société, échecs ou encore ateliers intergénérationnels avec les enfants de l'école et du centre de loisirs. L'EVS accueille également des permanences et actions de partenaires autour du numérique, de la santé, du bien-être ou de la parentalité. Parmi les temps forts de l'année : l'exposition des artistes bonsonnois, le projet mosaïque réalisé avec les enfants de l'école et la sortie à Saint-Cézaire-sur-Siagne. Et les projets continuent ! Fresque en mosaïque représentant Bonson, restauration du lavoir de St André de la Roche, boutique de troc éphémère et création d'un espace convivial destiné notamment aux jeunes sont déjà en préparation.

Vous souhaitez participer à une activité ? L'EVS est ouvert à tous.

210 personnes accueillies
62 rendez-vous individuels
15 bénévoles
50 participants réguliers

06 76 49 49 74
j.gremillet@village-bonson06.fr

LA MÉDIATHÈQUE, BIEN PLUS QUE DES LIVRES !

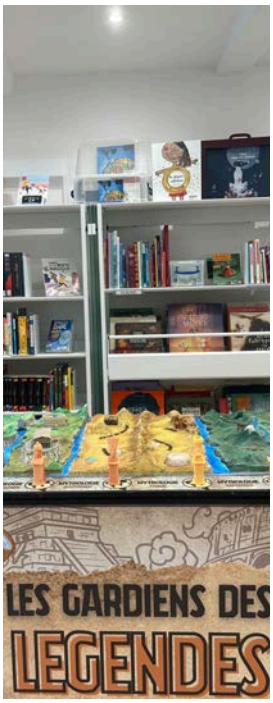

Livres, CD, jeux de société, expositions, ateliers ou encore escape games : la médiathèque est devenue un véritable lieu de découverte et de partage. Grâce au partenariat avec la Médiathèque départementale et aux acquisitions financées par la commune, les collections sont régulièrement renouvelées. Et si le livre que vous recherchez n'est pas disponible, n'hésitez pas à le demander ! Chaque vendredi, les classes de l'école des Amandiers y sont également accueillies à tour de rôle pour des temps de lecture, de jeux et d'activités. La médiathèque propose enfin régulièrement des animations pour tous les âges. **Prochain rendez-vous : « 1, 2, 3 je conte » le 21 octobre**, en partenariat avec le SIVOM, avec des histoires animées destinées aux enfants de 0 à 6 ans. (renseignements au 0492005053 ou equiperam@svdb.fr)

1 300 passages
143 abonnés

04 92 08 10 67
mediatheque@village-bonson06.fr

VOTRE AGENCE POSTALE VOUS ACCUEILLE !

Besoin d'un timbre, d'envoyer un colis colissimo un courrier ou simplement retirer de l'argent (si vous disposez d'un compte La Banque Postale).
Nous sommes là pour vous accueillir **du lundi au samedi de 9h à 12h**, avec un accueil chaleureux, un service de proximité et le sourire.

Carnet de Bonson

BIENVENUE À ...

SERVIGNE Lila née le 27 juin 2026
THOURET Charlie née le 19 Juillet 2026

ILS NOUS ONT QUITTÉS

PAULUS Jean-Louis le 7 avril 2026
DAZIA Pierre le 17 mai 2026
PITTOLA Jean le 18 mai 2026
PIERSON René le 5 août 2026
FLORES Maria le 13 août 2026
MARIO Robert le 17 août 2026
BRUN Xavier le 5 septembre 2026

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS !

SWARTE Bertrand & CAZEAU Dorothée
le 4 avril 2026
PITTOLA Jean-Paul & BAGNINI Mélodie
le 16 mai 2026
FERRARI Thierry & REVELLO Aurélie
le 27 juin 2026
RICOTTONE Jefferson & CHOURAHBIL Sonia
le 8 août 2026

Agenda



Jeudi 1er octobre : 19h Conférences “Sciences pour tous” : La reproduction humaine en déclin : faut-il sélectionner les spermatozoïdes à la pincette ? Conférence animée par Jacky Cosson
Les conférences se déroulent tous les 1ers jeudis du mois. Programme sur https://sciencepourtous-06.fr/programme/
Samedi 10 octobre : 10h Les talents de Bonson se rencontrent
Dimanche 11 octobre : Fête de la Saint Hospice - 10h30 Messe - 11h30 Inauguration - 12h30 Pique-nique partagé
Mercredi 11 novembre : 10h Accueil des nouveaux arrivants à l’EVS - 11h30 Commémoration de la victoire et de la paix au monument aux morts suivi d'un apéritif d'honneur - 15h Fête de la châtaigne
Vendredi 20 novembre : 20h Téléthon au village
Samedi 5 décembre : Téléthon au Gabre - concours de belote

Infos pratiques

MAIRIE DE BONSON
1 Place Désiré Scoffier
06830 BONSON
04.93.08.58.39
mairie@village-bonson06.fr
https://www.bonson.org/
CommuneDeBonson06830
Du lundi au samedi de 09h à 12h